



PASSEPORT MFA 2011

SVP écrire en lettre moulée

Prénom : _____

Nom : _____

No FEQ : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

En signant ce document, je dégage le comité du circuit MFA 2011 de toutes responsabilités en cas d'accidents, de litiges avec les promoteurs et de blessures sur ma personne ou sur mon cheval lors des différentes compétitions de la saison 2011. Je prends pour acquis avoir lu et accepté les règlements du circuit MFA pour la saison 2011.

Coût pour la saison 2011 : **100\$**

Signature : _____

Date : _____ / _____ / 2011





FORMULAIRE DU CHEVAL

SVP écrire en lettre moulée

Nom du cheval: _____

No Enregistrement : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Sexe : _____

Nom du père _____

Nom de la mère : _____

Nom du grand-père maternel : _____

Nom du cavalier : _____



Futurité Blainville 2011

13-14-15 mai 2011

Parc Équestre de Blainville
1025 Plan-Bouchard
Blainville, Qc

45 000 \$ de bourses estimés

Vendredi	12h00 @ 20:00	Exhibitions (3 pour 10 \$, inscriptions sur place)
	21h00	Grand-Prix
Samedi	9h00	Barils 4D  Barils Jeunes 3D  Maturité 
	19h00	Calcutta Futurité Futurité MFA - Ronde #1 
Dimanche	9h00	Barils 4D  Slalom 2D Réchauffement 25 minutes
		Futurité MFA - Ronde #2 

Aucune carte de membre requise, sauf le Passeport MFA pour le Futurité seulement
Aucun frais d'admission pour les cavaliers et spectateurs

Date limite d'inscription : 25 avril 2011

Commanditaires



Poster le tout à : Susie Parisée, 2799 Boulevard Ste-Sophie, Ste-Sophie, J5J 2V3

Susie Parisée (450) 712-3081

Sylvain Dickinson : (450) 831-2584

Chèque au nom de : MFA






Pierre Dubuc : (450) 472-2777

Yan Hébert : (450) 775-8402

Futurité Blainville 2011

13-14-15 mai 2011

Un formulaire par cheval – Date limite 25 avril 2011

Classe	Argent Ajouté	Inscription Avant 25 avril	Inscription Après 25 avril	Sous-Total
Futurité 	5000 \$	125 \$	175 \$	
Maturité (Samedi) 	1000 \$	50 \$	75 \$	
Barils Grand-Prix (Vendredi soir)	500 \$	50 \$	60 \$	
Barils 4D (Samedi) 	2000 \$	40 \$	60 \$	
Barils 4D (Dimanche) 	2000 \$	40 \$	60 \$	
Barils Jeunes 3D (Samedi) 	500 \$	20 \$	30 \$	
Slalom 2D (Dimanche)	200 \$	20 \$	30 \$	
BOX (Obligatoire) Ripe disponible sur place				50 \$
Frais de terrain (Obligatoire) Certains sites incluent l'électricité	Prix par remorque			40 \$
Frais de secrétariat				10 \$
Chèque à l'ordre de : <u>MFA</u>	TOTAL :			
J'aimerais être dans la même écurie que:				

La monture inscrite dans le futurité doit avoir 4 ans ou moins et n'avoir jamais participé à une course de barils avant le 1^{er} décembre de l'année 2010. Je certifie l'authenticité des renseignements fournis dans ce formulaire. Je dégage les promoteurs, le MFA de même que ses directeurs et le Parc Équestre de Blainville de toutes réclamations sur les pertes et dommages qui pourraient survenir à ma monture, mon équipement et moi même. Le promoteur se réserve le droit de refuser toute inscription et d'exiger le départ de quiconque nuirait au bon déroulement de la compétition.

Signature _____ (Parent ou tuteur)

Nom du cheval : _____ # Enregistrement : _____

Nom du cavalier : _____

No FEQ : _____

Adresse : _____

Tel.: _____ Email : _____

Poster le tout à : Susie Parisée, 2799 Boulevard Ste-Sophie, Ste-Sophie, J5J 2V3 Chèque au nom de : MFA

Susie Parisée (450) 712-3081

Pierre Dubuc : (450) 472-2777

Sylvain Dickinson : (450) 831-2584

Yan Hébert : (450) 775-8402

Futurité Blainville 2011

13-14-15 mai 2011



FORMULAIRE DU CHEVAL

SVP écrire en lettre moulée

Nom du cheval: _____

No Enregistrement : _____

Date de naissance : _____/_____/_____

Sexe : _____

Nom du père _____

Nom de la mère : _____

Nom du grand-père maternel : _____

Nom du cavalier : _____



Poster le tout à : Susie Parisée, 2799 Boulevard Ste-Sophie, Ste-Sophie, J5J 2V3

Chèque au nom de : MFA

Susie Parisée (450) 712-3081

Pierre Dubuc : (450) 472-2777

Sylvain Dickinson : (450) 831-2584

Yan Hébert : (450) 775-8402



Futurité de l'ASEE

Weedon

28-29 mai 2011

5 000 \$ Ajoutés/Added

125 \$ inscription - Date limite : 2 mai 2011
50 \$ de pénalité si envoyé après la date limite.

Faire votre chèque au nom de : ASEE

Attention: nous tiendrons compte de la date estampillée
par le bureau de poste sur l'enveloppe

\$ 125 entry fee - Entry deadline: May 2 2011
\$ 50 late fee if postmarked after the entry deadline.

Liste des compétiteurs affichée sur le site internet
4 jours suivant la date limite d'inscription.

Contestants list shown on the web site 4
days after the deadline entry.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

Informations : Luc Desruisseaux, 819-573-0790

Envoyez vos inscriptions à :
Luc Desruisseaux, 13 Jetté, Sherbrooke, J1G 4G8

www.circuitmfa.ca



Futurité Entreprises JPR Lebel-Sur Quévillon 11-12 Juin 2011

5 000 \$ Ajoutés/Added

125 \$ inscription - Date limite : 20 Mai 2011
50 \$ de pénalité si envoyé après la date limite.

Faire votre chèque au nom de : Centre Équestre Inc.
Attention: nous tiendrons compte de la date estampillée
par le bureau de poste sur l'enveloppe

\$ 125 entry fee - Entry deadline: May 20, 2011
\$ 50 late fee if postmarked after the entry deadline.

Do your check to name of: Centre Équestre Inc.
Liste des compétiteurs affichée sur le site internet
4 jours suivant la date limite d'inscription.
Contestants list shown on the web site
4 days after the deadline entry.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

Information : Roger Lord, (819) 755-3705

Envoyez vos inscriptions à :
Roger Lord, 93 Rue de l'Épinette, Lebel-Sur-Quévillon, Qc, J0Y 1X0

www.circuitmfa.ca



Maturité et Grand Prix Lebel-Sur Quévillon 11-12 Juin 2011

1500 \$ Ajoutés/Added Maturité (Derby)

2000 \$ Ajoutés/Added Grand-Prix (Sweepstakes)

Date limite - Deadline: 20 Mai 2011

40 \$ inscription Maturité (Derby) - _____ \$

40 \$ inscription Grand-Prix (Sweepstakes) - _____ \$

Total : - _____ \$

Faire votre chèque au nom de : Centre Équestre Inc.
Do your check to name of: Centre Équestre Inc.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

Information : Roger Lord, (819) 755-3705

Envoyez vos inscriptions à :
Roger Lord, 93 Rue de l'Épinette, Lebel-Sur-Quévillon, Qc, J0Y 1X0



Futurité Écuries Tanguay, St-Eustache

17-18 Juin 2011

(Vendredi soir et samedi soir)

\$ 5 000 Ajoutés/Added

125 \$ inscription - Date limite : 30 mai 2011

50 \$ de pénalité si envoyé après la date limite.

Faire votre chèque au nom de : Isabelle Paquin

Attention: nous tiendrons compte de la date estampillée
par le bureau de poste sur l'enveloppe

\$125 entry fee - Entry deadline: May 30, 2011

\$50 late fee if postmarked after the entry deadline.

Do your check to name of: Isabelle Paquin

Liste des compétiteurs affichée sur le site internet

4 jours suivant la date limite d'inscription.

Contestants list shown on the web site

4 days after the deadline entry.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

Information : Isabelle Paquin, (450) 974-1226

Envoyez vos inscriptions au :

Isabelle Paquin, 246 Chemin Chicot, St-Eustache, Qc, J7R 4K3

www.circuitmfa.ca



Futurité Ranch Gagnon, St-Evariste

16 et 17 Juillet 2011

5 000 \$ Ajouté/Added

125 \$ inscription - Date limite : 28 juin 2011
50 \$ de pénalité si envoyé après la date limite.

Faire votre chèque au nom de : MFA

Attention: nous tiendrons compte de la date estampillée
par le bureau de poste sur l'enveloppe

\$125 entry fee - Entry deadline: June 28, 2011
\$50 late fee if postmarked after the entry deadline.

Do your check to name of: MFA

Liste des compétiteurs affichée sur le site internet
4 jours suivant la date limite d'inscription.

Contestants list shown on the web site
4 days after the deadline entry.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

Information : Pascale Barbeau, (418) 225-1483

Envoyé vos inscriptions au :
Pascale Barbeau, 1385, 46e rue Nord, Ville de Saint-Georges, G5Z 1G3

www.circuitmfa.ca



Futurité Festivités Western St-Victor 23 et 24 Juillet 2011

5 000 \$ Ajouté/Added

125 \$ inscription - Date limite : 6 Juillet 2011
50 \$ de pénalité si envoyé après la date limite.

Faire votre chèque au nom de : MFA

Attention: nous tiendrons compte de la date estampillée
par le bureau de poste sur l'enveloppe

\$125 entry fee - Entry deadline: July 6, 2011
\$50 late fee if postmarked after the entry deadline.

Do your check to name of: MFA

Liste des compétiteurs affichée sur le site internet
4 jours suivant la date limite d'inscription.

Contestants list shown on the web site
4 days after the deadline entry.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

Information : Pascale Barbeau, (418) 225-1483

Envoyé vos inscriptions au :
Pascale Barbeau, 1385, 46e rue Nord, Ville de Saint-Georges, G5Z 1G3

www.circuitmfa.ca



Futurité Festival Western Valleyfield

12, 13 et 14 Août 2011

5000 Ajouté/Added

125\$ inscription - Date limite : 25 Juillet 2011
50\$ de pénalité si envoyé après la date limite.

Carte de membre FEQ et AERWSOG obligatoire

Faire votre chèque au nom de : Festival Western de Valleyfield
Attention: nous tiendrons compte de la date estampillée
par le bureau de poste sur l'enveloppe

\$125 entry fee - Entry deadline: July 25, 2011
\$50 late fee if postmarked after the entry deadline.

Membership card of FEQ and AERWSOG mandatory

Do your check to name of : Festival Western de Valleyfield
Liste des compétiteurs affichée sur le site internet
4 jours suivant la date limite d'inscription.
Contestants list shown on the web site
4 days after the deadline entry.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

Information : Linda Pomerleau : 450-427-2358

Envoyé vos inscriptions au :
Linda Pomerleau, 255 ch. du Grand Marais, Ste- Martine PQ, J0S 1V0
www.circuitmfa.ca



Futurité Festival du bœuf, Inverness

3 et 4 Septembre 2011

5 000 \$ Ajouté/Added

125 \$ inscription - Date limite : 23 Aout 2011

50 \$ de pénalité si envoyé après la date limite.

Faire votre chèque au nom de : MFA

Attention: nous tiendrons compte de la date estampillée
par le bureau de poste sur l'enveloppe

\$125 entry fee - Entry deadline: August 23, 2011

\$50 late fee if postmarked after the entry deadline.

Do your check to name of: MFA

Liste des compétiteurs affichée sur le site internet

4 jours suivant la date limite d'inscription.

Contestants list shown on the web site

4 days after the deadline entry.

Nom du cheval : _____

Nom du cavalier : _____

Adresse : _____

Tel.: _____

Email : _____

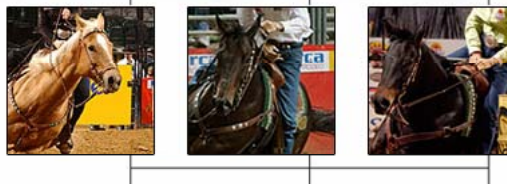
Information : Pascale Barbeau, (418) 225-1483

Envoyé vos inscriptions au :

Pascale Barbeau, 1385, 46e rue Nord, Ville de Saint-Georges, G5Z 1G3

www.circuitmfa.ca

RÈGLEMENTS MFA



1. Sont éligibles pour la classe « Futurité » tous les chevaux de quatre (4) ans ou moins, enregistrés ou non.
2. Les chevaux participants aux classes de Futurité ne devront pas avoir participé à une épreuve de barils avant le premier (1er) décembre de l'année précédente. Seules les « Exhibitions de Barils » seront tolérées avant cette date.
3. Le cavalier devra présenter à chacun des Futurités, l'enregistrement original du cheval pour avoir droit aux bourses.
4. Pour les chevaux non-enregistrés, le participant doit produire 2 certificats de vétérinaires donnant l'âge et la description complète du cheval (couleur et marque particulière).
5. La vérification de l'enregistrement original du cheval ou les certificats de vétérinaires sera faite par le promoteur ou son représentant.
6. Un propriétaire peut inscrire autant de chevaux qu'il le désire et un cavalier peut en présenter un nombre illimité.
7. Dans le cas d'un changement de propriétaire, le cheval demeure éligible à la condition que le nouveau propriétaire se conforme aux règlements.
8. Pour donner droit à la finale ou au combiné lors d'une compétition, l'équipe cavalier/cheval devra absolument être la même pour toutes les rondes. Toutefois si des cavaliers différents montent la même monture lors d'une compétition, alors ils auront droit aux bourses des rondes respectives seulement.
9. Le gagnant du MFA sera le poulain qui aura accumulé le plus de points durant l'année, dans les compétitions de Futurité de barils où les promoteurs sont membres du MFA. Les gagnants seront honorés lors de la soirée de remise des trophées.

10. Pour avoir droit aux prix de fin d'année, le cheval devra avoir participé à 1/3 des compétitions sanctionnées par le MFA.
11. Pour avoir droit aux prix de fin d'année, les personnes (cavaliers ou propriétaires) devront être présentes à la soirée de remise. La personne gagnante qui se trouve dans l'impossibilité d'être à la soirée pour une raison valable a le droit de se faire représenter par une personne désignée. Une demande écrite devra toutefois être envoyée (poste, fax ou courriel) au comité MFA avant la date indiquée sur la feuille d'invitation de la soirée de remise.
12. La procédure et compilation du système de pointage sont :
 - Lors de chaque ronde, finale ou moyenne, les 15 premières positions recevront des points.
 - Chaque position recevra un nombre respectif de point :

Position 1 = 180 points
Position 2 = 170 points
Position 3 = 160 points
Position 4 = 150 points
Position 5 = 140 points
Position 6 = 130 points
Position 7 = 120 points
Position 8 = 110 points
Position 9 = 100 points
Position 10 = 90 points
Position 11 = 70 points
Position 12 = 50 points
Position 13 = 30 points
Position 14 = 10 points
Position 15 = 5 points
 - Le gagnant du Futurité de la fin de semaine sera celui qui aura accumulé le plus de points ou celui qui aura gagné la finale ou la moyenne dépendant de la formule choisie par le promoteur.
 - Si une égalité dans les points survient, le gagnant du Futurité est déterminé par la meilleure moyenne des temps.
 - Le gagnant de la fin de semaine recevra en points bonus l'équivalent du nombre de chevaux inscrits dans la classe. Ex: 30 chevaux inscrits = 30 points bonus

13. La personne trouvée coupable, par des preuves tangibles, de présenter une monture ayant participé à une classe de barils au cours de l'année précédente pourrait se voir exclue du circuit pour une période d'un an, soit le reste de l'année en cours et jusqu'à la même date l'année suivante.
14. Pour obtenir son pardon et l'autorisation de réintégrer le circuit l'année suivante, le fraudeur devra payer en amende un montant égal aux inscriptions des concours auxquels il a participé sans y être éligible. De plus, il devra rembourser la totalité de ses gains acquis lors des événements Futurité, s'il y a lieu.
15. Une fois tous les contrats de chaque promoteur signés, une liste des compétitions sanctionnées sera envoyée au plus grand nombre possible de compétiteurs intéressés aux courses de barils Futurité. Il se pourrait que certaine compétition ait lieu avant la sortie de la cédule, dans ce cas, les compétiteurs devront se tenir au courant par leur propre moyen pour ne rien manquer.
16. Une fois l'ordre de départ affiché, toute personne inscrite en retard, devra passée à la fin de la classe, et ceci pour les deux jours de compétition. (sauf à la finale).
17. Le réchauffement et le calcula sont strictement réservés aux poulains inscrits dans la classe Futurité.
18. Le promoteur aura le choix de décider du nombre de division pour la classe Futurité mais devra s'assurer d'avoir le minimum d'argent requis (5000\$) pour la division 1D.
19. Les bourses compilées pour le classement des gains à vie du circuit MFA seront 1D seulement.
20. Lors d'une compétition 2D, le pourcentage et le nombre de positions varieront selon le nombre de chevaux inscrits :
 - 1 à 20 : 6 Meilleurs temps : 1D = (32-25-16-12) 2D = (8-7%)
 - 21 à 30 : 8 Meilleurs temps : 1D = (28-22-15-12-8) 2D = (7-5-3%)
 - 31 et plus : 10 Meilleurs temps : 1D = (27-21-15-10-7-6) 2D = (5-4-3-2%)

21. Pour participer au Futurité, l'association présente a le droit d'exiger que les cavaliers prennent leur carte de membre ou un permis. C'est de cette façon que le circuit MFA encourage la collaboration des associations à travailler ensemble et c'est aussi de cette façon que le remboursement de l'utilisation des personnes ressources, des équipements et des installations est fait.
22. Il est désormais nécessaire aux cavaliers participants à la classe Futurité d'avoir en leurs possessions un Passeport Saison pour s'inscrire aux épreuves du circuit MFA. Ces passeports seront disponibles sur place lors des différentes compétitions sanctionnées par le circuit ou vous pourrez vous les procurer auprès des membres du comité MFA au plus tard 1 heure avant le début de la compétition. Notez que vous devrez avoir votre passeport avant que la liste de départ ne soit affichée, sinon vous serez relégué au dernier rang au même titre que les inscriptions faites en retard. Le prix pour le Passeport Saison sera de 100\$ et sera valide pour toute l'année en cours. Le passeport sera attribué au cavalier et un seul passeport sera nécessaire peu importe le nombre de montures présentées par ce même cavalier. Il sera possible à un cavalier de transférer son Passeport Saison à un autre cavalier le remplaçant sur sa monture. Un seul transfert ne sera toutefois possible et sera valide jusqu'à la fin de la saison. Toute demande de transfert devra être autorisée par le comité MFA et advenant une contradiction entre le présent règlement et l'interprétation qu'un compétiteur en ferait, l'interprétation ou la version du comité MFA aura préséance. Il vous est possible de prendre un passeport temporaire de 25\$ pour 1 seule compétition.
23. Tout cavalier ou propriétaire de chevaux qui nuit au bon déroulement d'une compétition ou qui est irrespectueux envers le comité organisateur du MFA et de son promoteur pourra être expulsé.
24. Lors d'une classe de Futurité les cavaliers sont tenus responsable de suivre leur ordre de départ et de s'assurer qu'il n'y ait pas d'erreur, advenant qu'une erreur se produise et que le cavalier décide de courir quand même, il devra accepter les résultats de sa course.

N.B. Tout au long du texte « inscrit » veut dire avoir fait tous les paiements requis.

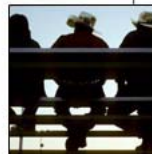
Les règlements généraux du sport équestre western et de la course de barils sont applicables pour toutes les classes de Futurité MFA sanctionnées.

La personne désignée (Juge) a le pouvoir et est tenu de les faire respecter.

RÈGLEMENTS

MFA

« Promoteur »



26. Le promoteur devra payer une cotisation de 50\$ au circuit MFA à la signature du contrat pour que le Futurité soit sanctionné.
27. À la signature du contrat, le promoteur devra décider du déroulement de la classe parmi les choix suivants:
 - a. 2 rondes et une finale.
 - b. 2 rondes et une moyenne
 - c. 2 rondes seulement
 - d. Autre: _____
 - e. L'ajout de la classe (Meilleur futurité Québécois)
28. Les frais d'inscription seront de 5% ou moins du montant ajouté en bourse (Ex.: ajout de 5000\$ X 5% = 250\$)
29. Une cotisation de 5\$ sera perçue par le comité MFA à chaque inscription à la classe Futurité.
30. Le promoteur pourra disposer à sa guise de 20% du montant perçu lors des inscriptions de la classe Futurité MFA. Ce montant lui permettra de financer la classe ou de payer ses partenaires participants.
31. Le promoteur s'engage à mettre et garantir dans la bourse des cavaliers:
 - a) le montant ajouté en bourse.
 - b) le montant des inscriptions.
32. Le promoteur devra afficher lors de la classe Futurité, la compilation des montants recueillis pour les bourses ainsi que la liste des poulains inscrits.
33. Le promoteur devra faire parvenir au comité MFA dans les cinq (5) jours suivants son Futurité:
 - a) les chiffres de la compilation des bourses.
 - b) la liste des poulains inscrits.
 - c) la liste des poulains qui ont gagné une bourse.

34. Le promoteur devra s'assurer que la compétition puisse avoir lieu beau temps mauvais temps.
35. Le promoteur devra laisser aux participants du Futurité, une période de 15 minutes de réchauffement dans le manège avec les barils en place, juste avant la classe. Le promoteur aura la responsabilité de négocier une entente avec l'association présente à cet effet.
36. Le promoteur devra faire un tirage au sort avec témoin pour l'ordre de départ. Il devra y avoir un minimum de trois (3) chevaux entre les départs d'un participant qui présente plusieurs montures. L'ordre de départ ainsi que la fréquence du passage du tracteur devront être affichés avant le début de la classe. Il est possible que l'ordre de départ soit fait automatiquement par un système informatique, si tel est le cas, un témoin est tout aussi nécessaire.
37. Le pourcentage et le nombre de position varieront selon le nombre de chevaux inscrits:
- | | | | | |
|----|----|------|---|---|
| 1 | à | 20 | : | 6 meilleurs temps (32-25-16-12-8-7%) |
| 21 | à | 30 | : | 8 meilleurs temps (28-22-15-12-8-7-5-3%) |
| 31 | et | plus | : | 10 meilleurs temps (27-21-15-10-7-6-5-4-3-2%) |
38. Le pourcentage et le nombre de position lors d'une finale varieront selon le nombre de chevaux éligibles.
- | | | |
|---------|---|--------------------|
| 1 à 10 | : | 6 meilleurs temps |
| 11 à 20 | : | 8 meilleurs temps |
| 21 à 30 | : | 10 meilleurs temps |
39. Le pourcentage et la division des bourses ainsi que les frais d'administration gardés par le promoteur devront apparaître sur les feuilles d'inscription fournies par celui-ci aux cavaliers.
40. Les frais d'inscription sont payables sur place ou à l'avance. Dans ce dernier cas, la date des paiements devra être inscrite sur le formulaire d'inscription et celui-ci devra être envoyé au minimum deux semaines avant la date du premier paiement.
41. Au choix du promoteur, une amende pourrait être demandée pour les inscriptions faites en retard et ce, aux frais des participants. Dans ce cas, le promoteur devra indiquer les modalités de l'amende et le montant, s'il y a lieu, avec le formulaire d'inscription.

42. Pour donner la chance à tous les cavaliers d'offrir leurs meilleures performances, la classe devra être divisée de façon à ce que le tracteur passe entre chaque 5 compétiteurs ou moins. (Les promoteurs devront s'assurer de la qualité de leurs manèges et voir à ce qu'ils soient justes, équitables et sécuritaires.)
43. Le promoteur s'engage à respecter sans exception, tous les règlements du MFA, sans quoi les résultats de la compétition pourraient ne pas être compilés.

** Le nombre de positions et le pourcentage payé sont à titre suggestif seulement, mais le promoteur se doit d'inscrire tous les détails et les informations sur ces envois postaux **

Les règlements généraux du sport équestre western et de la course de barils sont applicables pour toutes les classes de Futurité MFA et MFA PLUS sanctionnées.

La personne désignée (Juge) a le pouvoir et est tenu de les faire respecter.